

Fort – de – France, le 10 juin 2020

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

FEADER : ERRATUM - Appels à projets - Mesure 4.1.1 dédiée aux investissements dans les exploitations agricoles dans les filières canne et banane n° 5 et 7

La Collectivité Territoriale de Martinique a lancé deux appels à projets, en février et mai 2020, visant à soutenir les agriculteurs ou groupement d'agriculteurs dans les filières canne et banane dans leur effort de modernisation des exploitations.

Une erreur s'est glissée dans la présentation de l'appel à projets, à propos de la durée du projet. Il convient de lire « le bénéficiaire dispose de 12 mois à compter de la date de notification de la décision pour terminer son projet » et non « **Les projets ne peuvent dépasser une année suivant la date de clôture de l'appel à projets** », comme indiqué.

Pour rappel, cet appel à projets est doté de 900 000,00 € en FEADER, dont

- 600 000,00€ destinés à la filière banane
- 300 000,00€ destinés à la canne à sucre

Les dossiers de candidatures de l'appel à projets n°7 sont toujours disponibles sur le site :

www.europe-martinique.com

Les demandeurs devront inscrire sur le formulaire les références AAP N° FEADER_411_2020_07 de l'appel à projets.

Ils sont à déposer par courrier et en version numérique au plus tard le 31 juillet 2020 (cachet de la poste faisant foi) à l'adresse suivante :

CTM – Direction des Fonds Européens

Immeuble Pyramide
165-167 Route des Religieuses
97200 Fort de France

Courriel : aap.europe@collectivitedemartinique.mq

Contact Presse

Ketty GERARD et Nathalie HIERSO

ketty.gerard@collectivitedemartinique.mq / nathalie.hierso@collectivitedemartinique.mq

Collectivité Territoriale de Martinique

Direction des Fonds Européens

Immeuble Pyramide, 165-167, Route des Religieuses, 97200 Fort-de-France